

Bruxelles, le 21 mai 1987

**NOTE BIO (87) 135 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE**

432

REUNION DE LA COMMISSION DU 20 MAI 1987

Après l'adoption du troisieme Rapport Annuel sur la situation des régions de la Communauté (voir BIO 131 sur la conférence de presse de M. Pfeiffer), d'un rapport de M. Matutes sur la mise en oeuvre du programme d'action PME (voir P-39), de la proposition de règlement sur les niveaux maxima applicables en matière de contamination radioactive des denrées alimentaires en cas d'accident nucléaire (voir BIO 130), la Commission a adopté ses proposition pour le système de préférences généralisées 1988: elles améliorent le schéma de 1987 par une augmentation de 5% en moyenne de la valeur des possibilités d'importations préférentielles de produits industriels en provenance des PVD; elles représentent un dégrèvement d'environ 900 MECU sur les droits de douane et portent sur quelque 24 milliards d'écus d'exportations des PVD vers la CEE.

Par ailleurs, en matière sidérurgique, la Commission a décidé de se saisir de l'ensemble du dossier pour formuler des propositions à la mi-juillet sur tous les aspects de ce problème: techniques (quota, etc.), régionaux (cf les orientations du COM 100 sur les régions en déclin), sociaux. Un groupe de Commissaires est chargé d'élaborer ces propositions (MM. Narjes, Christophersen, Marin, Pfeiffer, Sutherland, Varfis, Matutes).

MATERIEL DIFFUSE

IP 197 France: Investissements pour les PME.

IP 201 Légère émission radioactive au centre de Recherche de Petten.

IP 189 Prévisions économiques.

IP 188 Ouverture enquête NIPC sur le piratage des cassettes en Indonésie.

Discours M. Sutherland.

Statistiques mensuelle ENERGIE.

AMITIES,
G. ANOUIL

